



Mardi 23 mars 2021

Adaptation côtière : que retenons-nous et que pouvons-nous faire comme prochains pas ?

Cahier du participant

Site Internet : [Conseil du Saint-Laurent](#)

Suivez-nous sur Facebook : [Conseil du Saint-Laurent](#)

Ce cahier du participant comprend les documents suivants :

- Programmation détaillée de la matinée
- Points saillants du mercredi 17 mars 2021
- Documents de travail
 - ✓ Grille d'écoute active conférence
 - ✓ Préparation Atelier 3
- Liens pertinents notamment pour des sources de financement

Pour vous connecter (lien Zoom) :

<https://us02web.zoom.us/j/81016573985?pwd=QkpzcStkc2R6V0xJY3A1MHpNRzFZdz09>

ID de réunion : 810 1657 3985

Code secret : 566228

Support technique au besoin : Philippe (418 724-5612)

PROGRAMME

Mardi 23 mars 2021

Adaptation côtière : que retenons-nous et que pouvons-nous faire comme prochains pas ?

9h15-9h30 | **Accueil et activité brise-glace**

9h30-9h50 | **Mot de bienvenue, réseautage mobilisant et synthèse des 2 premières matinées**

9h50-10h10 | **CONFÉRENCE : Exemples d'initiatives municipales au Québec et ailleurs : que pouvons-nous retenir pour inspirer nos actions ?**

Par Nathalie Beaulieu, professionnelle de recherche à l'université Laval au sein de l'Observatoire québécois de l'adaptation aux changements climatiques (OQACC)

Résumé :

Si les municipalités sont des acteurs clefs de la prise en compte des risques côtiers et des défis d'adaptation aux changements climatiques, leur mobilisation et l'efficacité de cette prise en compte dépendent aussi des dynamiques aux autres niveaux décisionnels : provincial, fédéral et individuel. Nathalie partagera avec nous ses apprentissages acquis dans le cadre de projets de recherche portant sur l'accompagnement et l'analyse de démarches d'adaptation de communautés de tailles différentes. Lors de ses travaux elle a pu constater que les changements climatiques et les risques côtiers peuvent être pris en compte dans une multitude de démarches d'aménagement du territoire et de planification sectorielle. L'adaptation et la gestion des risques prennent de nombreuses formes : scénarios et cartographies, sensibilisation, consultations publiques, implication citoyenne, formation du personnel municipal, modifications réglementaires ou de documents directeurs, gestion des actifs, choix d'options d'ingénierie et de solutions basées sur la nature, etc. Elle reviendra sur certains aspects des démarches analysées en mettant en relief les conditions favorables à leur émergence mais aussi les défis rencontrés. Ces exemples permettront d'alimenter les réflexions des communautés côtières de la Table de concertation régionale du sud de l'estuaire moyen (TCRSEM) dans leurs propres démarches.

[Plus de détails](#)

Biographie :

Nathalie Beaulieu : Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie civil, Nathalie détient également un doctorat en télédétection. Elle a réalisé un stage postdoctoral en développement régional avec l'Université du Québec à Rimouski. Ses travaux portent actuellement sur les politiques publiques qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques.

10h10-10h25 | **Période d'échanges et de questions**

10h25 à 10h40 | **Pause**

10h40-11h40 | **ATELIER : Les prochains pas**

11h40-11h55 | **Plénière**

Résumé :

Dans le cadre de ces deux derniers ateliers, en s'inspirant des réflexions initiées depuis le début du forum, les participants échangeront en petits groupes sur les moyens qu'ils jugent pertinents pour contribuer, à leur échelle et selon leurs propres besoins, à la mise en œuvre de l'adaptation.

Les discussions porteront sur les choix d'actions et les premiers pas à imaginer pour les initier ainsi que sur les partenariats à amorcer. La synthèse des enjeux/actions utilisée et améliorée lors des activités de la première matinée sera reprise pour guider les échanges.

11h55-12h00 | Clôture du Forum

Avec la participation financière de :



POINTS SAILLANTS DU MERCREDI 17 MARS 2021

Thème : Des initiatives ici et ailleurs : problèmes concrets
et pistes de solution

Animation et préparation du forum :

Julie Guillemot : coordonnatrice du Conseil du Saint-Laurent
Cécile Régazzi : coordonnatrice adjointe du Conseil du Saint-Laurent
Sonia Racine : Communagir

Avec en soutien :

Line Petitclerc, directrice générale de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage
Jean Lacerte, citoyen de la municipalité de L'Islet
Étienne Bachand, directeur adjoint du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

Synthèse :

De 50 à 65 personnes se sont connectées pour suivre les deux conférences et les échanges des panélistes. Vous trouverez ci-dessous, les contacts des différents intervenants ainsi qu'une courte synthèse. Dans ce même cahier du participant, le document « préparation Atelier 3 » vous permettra de revenir plus en détails sur les apprentissages associés à la matinée du 17 mars.

CONFÉRENCE

« Se regrouper pour agir : le projet Adaptation Péninsule Acadienne (PAPA) »

Par Marion Tétégan Simon, directrice à la recherche chez Valorès et professeure associée à l'université de Moncton

Contact : marion.tetegan@umoncton.ca

CONFÉRENCE

« Accompagner l'adaptation, le cas de Sainte-Flavie (MRC La Mitis) »

Par Géraldine Colli, chargée de projet en résilience côtière et environnement de la municipalité de Sainte-Flavie

Contact : geraldine.colli@sainte-flavie.net

PANEL

« Nos communautés en action »

- ✓ Michel Samson : Comité côtier de Notre-Dame-du-Portage
Contact : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
- ✓ Jean Lacerte et Jean Morisset : Comité consultatif en protection de l'environnement de L'Islet
Contact : dq@lislet.com
- ✓ Marianne Gagnon : Comité climat de la ville de Rivière-du-Loup

Contact : Marianne Gagnon : Conseillère en développement durable, Ville de Rivière-du-Loup, marianne.gagnon@villerdl.ca

Durant cette matinée, les échanges ont porté sur des thèmes déjà abordés le 10 mars : le **réseautage**, la **sensibilisation**, la **mobilisation** des citoyens et des élus, les avantages et les défis des **regroupements**. Les **aspects réglementaires** tels qu'abordés dans la Péninsule acadienne et à Saint-Flavie ont suscité plusieurs commentaires et questionnements. On revient sur l'importance de bien communiquer sur les cadres réglementaires et l'exemple de Saint-Flavie est inspirant à ce sujet. La possibilité, dans le cadre d'une stratégie de retrait, de **maintenir des espaces naturels et des accès publics** vers le fleuve soulève aussi de l'intérêt. La dimension temporelle se retrouve en filigrane de plusieurs des thèmes discutés. Les exemples présentés mettent bien en lumière l'ancrage des démarches dans le « **temps long** » et sur l'importance des **allers/retours** entre moments de réflexion et prise de décision. Ainsi à Shippagan, entre l'introduction des cartes représentant les risques côtiers et le dépôt d'un plan d'adaptation, il s'est écoulé 8 ans. Cependant durant ces 8 années, des choix ont été faits et contribuent à la résilience de la communauté (sensibilisation, mobilisation d'élus et de citoyens, réglementation...). La **capacité d'action des milieux** est aussi mentionnée : quelles peuvent être les stratégies pour des petites municipalités? La **concertation** entre acteurs (chercheurs, municipalités, ministères, citoyens, OBNL...) resterait un des aspects à améliorer pour faciliter une prise en charge, rapide, cohérente et visant le long terme, des enjeux climatiques par les communautés côtières.

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Grille d'écoute active pour la conférence :

EXEMPLES D'INITIATIVES MUNICIPALES AU QUÉBEC ET AILLEURS : QUE POUVONS-NOUS RETENIR POUR INSPIRER NOS ACTIONS ?

Nathalie Beaulieu (professionnelle de recherche à l'université Laval au sein de l'Observatoire québécois de l'adaptation aux changements climatiques - OQACC)

<p>Idées Inspiration pour agir</p> 	<p>Questions Préoccupations</p> 	<p>Besoins pour arriver à faire les prochains pas</p> 
--	---	---

PRÉPARATION ATELIER 3

Intentions de l'atelier

- 1) Apprentissages : à partir de ce que nous avons appris lors des échanges des 3 matinées, poursuivre les discussions sur les leviers et les barrières, les apprentissages associés aux exemples présentés ...
- 2) Se recentrer sur ce que les acteurs voudraient voir apparaître sur leurs territoires (en lien avec l'un des six thèmes explorés): *qu'est-ce que nous faisons déjà ? Qu'est-ce qui pourrait être mieux ? Quels sont les sources de blocage ou leviers possibles ?*

Six thèmes de discussion :

1. Concertation

Que cela soit entre ministères **ou** entre ministères/OBNL environnementales ou communautaire/municipalités/recherche, la concertation doit être renforcée. Comment développer plus de liens ? Quels sont les modèles actuels ? Comment pourraient-ils être améliorés ?

- 1) Retour sur les apprentissages :

-Le projet en Gaspésie favorise les liens (création/renforcement de ponts) OBNL-citoyens-municipal-chercheurs – (ministères) : un modèle ? Mais ce collectif dépend d'une subvention de 3 ans.
-Sainte-Flavie : avoir une ressource humaine favorisant les négociations et les échanges MSP-municipal-riverains
-PAPA (Projet Adaptation Péninsule Acadienne) : Valorès a un rôle qui serait à cheval entre ceux de : « Ouranos/LDGIZC UQAR/ZIP » ce qui facilite les liens entre la recherche et son application terrain
-Rivière-du-Loup : avoir une ressource humaine qui fait des liens entre acteurs municipaux (employés et élus) + recherche (Panacées) à l'échelle de la municipalité

- 2) Actions et premiers pas pour vos territoires/organisations ?

Qu'est-ce que nous faisons déjà ? Qu'est-ce qui pourrait être mieux ? Quels sont les sources de blocage ou leviers possibles ?

2. Se regrouper / travailler ensemble

Pour mettre en commun des ressources, développer des approches plus cohérentes, obtenir du financement, les regroupements ou partenariats sont des approches expérimentées dans plusieurs régions.

1) Retour sur les apprentissages

-En termes de territoire, sur quelles bases se regrouper ? Autour des enjeux côtiers ou des changements climatiques ? Interconnaissances préalables (=déjà travaillé ensemble) ? Besoins communs déjà bien définis ou à définir ensemble (=se regrouper pour avoir une approche réglementaire cohérente, pour mettre des ressources en commun, pour sensibiliser ensemble ?)

-Bien évaluer les défis versus les gains : ville de Rivière-du-Loup fait le choix de travailler en premier à l'interne notamment parce qu'elle a l'avantage d'avoir la capacité financière de dégager du temps pour une personne pour piloter le dossier.

-Quel modèle ? Partenariats entre différents types d'organismes (modèle Baie des Chaleurs), entente de partage de services (ex. : la personne assignée à la gestion des milieux hydriques est déléguée en soutien aux inspecteurs municipaux MRC de Montmagny)

-Intérêt d'avoir une mixité des partenaires (différents types d'organisation) ce qui répond à un besoin de concertation

-Choix à faire selon les financements possibles

2) Actions et premiers pas pour vos territoires/organisation?

Qu'est-ce que nous faisons déjà ? Qu'est-ce qui pourrait être mieux ? Quels sont les sources de blocage ou leviers possibles ?

3. Prévenir plus que réagir

Le défi du temps et de l'anticipation : la séquence attendue serait de générer des données sur les risques et d'en tirer des conclusions pour justifier des interventions proactives (priorisation d'enjeux et de secteurs, zonages d'accommodation ou de retrait, conservation et restauration des milieux naturels, adaptation des mesures d'urgence...). Ces données ne sont pas toujours précises ou accessibles. Comment se préparer malgré cela ? Utiliser des données imprécises, générer des données adaptées aux besoins ...? De plus les tempêtes frappent, régulièrement, il faut aussi se préparer à « réagir » : mieux répondre aux riverains, former le personnel qui devra intervenir...

1) Retour sur les apprentissages

Prévention :

-Importance de certains facteurs pour mobiliser (une « catastrophe », des projections crédibles, des acteurs clefs sensibles ...)

-PAPA : choix de travailler avec les citoyens et avec des allers/retours chercheurs-municipalités-citoyens pour valider et choisir des scénarios inondations/submersions

avec des données « assez brutes ». Le processus est différent au Québec ce qui amène des délais, mais plus d'homogénéité dans l'application du cadre.

-Les municipalités ont besoin d'être accompagnées (par les ministères, les citoyens, les chercheurs) pour justifier des choix sur le long terme alors qu'à court terme, il y a des conséquences négatives associées à ces choix (voir 6^e thème de discussion « financement et réglementation : choix difficiles pour les municipalités »).

-Le travail et une planification sur plusieurs territoires favorisent la vision globale et à plus long terme (ex. : éviter la compétition entre petits territoires).

Mieux réagir :

-Des villages se dotent de systèmes d'alerte

-Des inspecteurs collaborent pour partager leur expertise

-Documents associés aux cadres réglementaires vulgarisés pour faciliter le dialogue avec les riverains

2) Actions et premiers pas pour vos territoires/organisations?

Qu'est-ce que nous faisons déjà ? Qu'est-ce qui pourrait être mieux ? Quels sont les sources de blocage ou leviers possibles ?

4. Restauration et conservation des écosystèmes côtiers

Les écosystèmes côtiers subissent eux aussi les effets des changements climatiques. Ils sont aussi, depuis longtemps, impactés par divers phénomènes : invasion de plantes exotiques, drainage, artificialisation du littoral... Pourtant, ils offrent de nombreux services écologiques et favorisent notamment la résilience des communautés confrontées aux risques côtiers (ex. : atténuation de la force des vagues ou absorption de surplus d'eau). Les stratégies d'adaptation aux changements climatiques comprennent souvent un volet restauration et conservation de ces écosystèmes.

1) Retour sur les apprentissages

-Sainte-Flavie en est à l'étape de réfléchir à la valorisation et à la conservation/restauration des terrains rendus non constructibles (projet été 2021).

-Il peut y avoir là une opportunité pour rendre le littoral au public

-La restauration implique un suivi et un entretien sur le long terme. Comment le planifier/financer ?

-Des stratégies seraient à développer pour avoir davantage de terrain public et naturel en zone côtière (servitudes, achats...)

-Impliquer les riverains dans la restauration/naturalisation de leurs propres terrains ... tout en respectant leurs besoins de protéger leurs habitations peut être un défi

-Transférer l'expertise sur la restauration

2) Actions et premiers pas pour vos territoires/organisations?

Qu'est-ce que nous faisons déjà ? Qu'est-ce qui pourrait être mieux ? Quels sont les sources de blocage ou leviers possibles ?

5. Communiquer, sensibiliser et mobiliser

Lors des interventions, le besoin de **sensibiliser et d'informer** les citoyens sur les enjeux associés aux changements climatiques et les mesures à prendre est revenu régulièrement. Cette sensibilisation doit aussi se faire auprès des élus et du personnel municipal. En effet, même si le changement climatique est un phénomène globalement connu, ses conséquences au niveau local peuvent être sous-estimées, de même que les risques côtiers.

Ce transfert d'information est à la base de la **mobilisation** des acteurs, mais pas forcément suffisant, l'implication des citoyens, par exemple dans des comités ou des processus de concertation, favorise leur mobilisation. Le développement de compétences pour réagir également (adaptation de bâtiments, restauration côtière...). Mais maintenir durablement leur implication est un défi.

1) Retour sur les apprentissages

Sensibilisation /communication :

-PAPA a une stratégie de sensibilisation régionale
-Projet Baie des Chaleurs propose des activités d'information : conférences en ligne, activités terrain sur la dynamique côtière avec des experts -
<https://adaptationcotierebdc.com/>

-Communication changement climatique et Covid 19 :

-Les projets proposent des bulletins d'informations destinés à toute la population
-Sur la réglementation : [Sainte-Flavie](#) et Baie des Chaleurs, une interface Web (à venir) permettant aux riverains de mieux comprendre le cadre réglementaire
-Restauration côtière : [Guide comité ZIPSE](#) - comment aller plus loin ?

Mobilisation :

-Cas de la Baie des Chaleurs : activités dédiées aux citoyens prévues dans le projet
-Cas PAPA : comités de citoyens pour discuter des cartes, des enjeux, participer à la proposition de recommandation
-Comités municipaux côtiers/climat/environnemental; la réalisation de projet concret (ex. : recharge Notre-Dame-du-Portage) facilite la mobilisation, de même qu'avoir une ressource humaine pouvant épauler les comités.

2) Actions et premiers pas pour vos territoires/organisation?

Qu'est-ce que nous faisons déjà ? Qu'est-ce qui pourrait être mieux ? Quels sont les sources de blocage ou leviers possibles ?

6. Financement et réglementation : choix difficiles pour les municipalités

Les municipalités sont amenées à faire des choix importants : régler les usages sur le bord du fleuve en tenant compte des risques côtiers actuels et futurs et engager des ressources dans la planification de l'adaptation. Le financement de ces démarches est un défi d'autant plus que les revenus des municipalités sont liés au foncier dont la valeur explose en bord de fleuve. Ces choix génèrent des coûts et doivent être justifiés auprès de la population. Des outils comme les analyses coûts-avantages peuvent aider à prendre des décisions (voir projet PANACÉES de la MRC de Rivière-du-Loup).

1) Retour sur les apprentissages

Plusieurs questions ont été soulevées relativement aux aspects réglementaires associés aux démarches présentées et portent sur :

- Les effets des changements réglementaires : application, changement de vocation des bâtiments, suivis de ces effets ...
- Zonage et responsabilité des propriétaires (et nouveaux propriétaires) + compensation pour pertes d'usage
- Besoin de vulgariser ces règlements (voir thème de discussion 5)

Pour ce qui est du financement en dehors des subventions et du budget d'opération des municipalités, il ne semble pas y avoir beaucoup de pistes.

- Voir cependant : [forum national pour l'action climatique](#)
- Centre Intact d'adaptation au climat : [Tenir compte des actifs naturels](#) :
- FMC : [Mesurer la valeur des actifs naturels](#)

2) Actions et premiers pas pour vos territoires/organisation?

Qu'est-ce que nous faisons déjà ? Qu'est-ce qui pourrait être mieux ? Quels sont les sources de blocage ou leviers possibles ?

LIENS PERTINENTS

Sources de données :

- ✓ [Données climatiques.ca](#) : Précipitations, gel, température...
 - ✓ Fiches synthèse « Adaptation aux changements climatiques : défis et perspectives pour la région »: [Bas-Saint-Laurent](#) et [Chaudière-Appalaches](#)
-

Sources de financement

*** Attention cette liste n'est pas exhaustive et **devra être actualisée**, notamment à la suite des changements attendus aux programmes associés au plan québécois pour une économie verte ***

MELCC - [Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques](#) : **programmes fermés en attente du renouvellement** associé au plan pour une économie verte (mise en œuvre 2021-2026)

-Action climat Québec

-Climat municipalités phase 2

MAMH - [Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#) : **programmes fermés en attente du renouvellement** associé au plan pour une économie verte (mise en œuvre 2021-2026)

- Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) – MAMH et MSP

- Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source – MAMH

- Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables – MAMH

MSP - Ministère de la Sécurité publique du Québec

[Cadre pour la prévention des sinistres 2013-2022](#) (analyses de risques, travaux de prévention et d'atténuation des risques de sinistres)

[Aide financière pour les municipalités et organismes](#) ayant porté assistance

Fédération canadienne des municipalités :

[Programme municipalités pour l'innovation climatique](#)

[Fonds municipal vert](#)

[Occasions de financement](#)

Réseau Environnement :

[PEXGEP](#) – Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales

MELCC :

[Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques](#)

[Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique](#) : *ouverture appel à projets début 2021*

Volet 1 – Soutien à la réalisation d'une étude de pré faisabilité d'un projet de restauration ou de création de MHH (Milieux Humides et Hydriques)

Volet 2 – Soutien à la réalisation d'un projet de restauration ou de création de MHH (selon compensation régionale = peu élevée dans notre région)

[Fonds complémentaires](#) (aux fonds MHH)

Gouvernement fédéral

[Programmes de financement pour le changement climatique](#) (adaptation et atténuation)

[Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat](#) (ECCC-terminé oct. 2020)

[Fonds pour dommages à l'environnement](#) (= remise en état de l'environnement naturel et de conservation de la faune sont considérés comme une priorité de financement-date limite 24 févr. 2021)

Inspiration : Phare Climat

[Trois méthodes de financement novatrices pour instaurer des mesures de lutte contre les changements climatiques](#)